

12^e ÉDITION DE LA REMISE DES PRIX DU LABEL NATIONAL « COMMERCE ET ARTISANAT DANS LA VILLE »

Parrainée par Monsieur Alain GRISET, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance chargé des Petites et Moyennes Entreprises

DÉCOUVREZ LE PALMARÈS EN VIDÉO SUR LE SITE WWW.JNCP.FR ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DÈS LE 17 MAI À 15 HEURES

13 trophées seront décernés par un jury composé de personnalités représentatives des secteurs associatif, professionnel et institutionnel



Les villes seront récompensées dans 13 catégories : GRAND PRIX DU JURY, trophée des unions commerciales, trophée des managers et développeurs économiques, trophée des municipalités, trophée des Marchés, trophée des EPCI, trophée des CCI, trophée de la communication, trophée de l'organisation, trophée de l'initiative et de la créativité, trophée du digital, trophée RSE, trophée de la mise en scène JNCP.

DES TROPHÉES CONVOITÉS MAIS ÉGALEMENT DES « SOURIRES » À GAGNER

Depuis son déploiement national en 2008, plus de 560 communes ont été labellisées et récompensées de 1 à 4 sourires. Pour la première fois, un cinquième « sourire » sera attribué à 3 villes.



Pour mémoire, l'association « La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville » attribue aux communes un label qui récompense une politique volontaire et consensuelle en matière de maintien et de développement des activités économiques de proximité au

sein de la ville. Ce Label est un signe de reconnaissance et de fierté pour les partenaires économiques qui en sont ainsi honorés. Il prend la forme d'un panneau en entrée de ville et trouve sa place bien souvent au voisinage immédiat de celui des « Villes et villages fleuris » ou des « Villes internet ».

CONTACT PRESSE :
Association JNCP - Hervé LEMAINQUE
Tél. : 01 83 620 892 - mail : contact@jncp.fr

Adresse postale :
14 à 30 rue de Mantes
92700 Colombes

Site Internet : www.jncp.fr
Siret: 512 056 920 00014

Partenaires Premium



Partenaires institutionnels



Partenaires associés

